

BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice



**113ème session du Conseil de l'Organisation Internationale
pour les Migrations (OIM)**

Débat général

PROJET DE DECLARATION DU BURKINA FASO

Genève, du 29 novembre au 2 décembre 2022

**Monsieur le Président du Conseil,
Monsieur le Directeur Général de l'OIM,
Cher Participants,**

Monsieur le Président,

Le Burkina Faso souhaite la bienvenue à la Barbade et voudrait joindre sa voix à celles qui l'ont précédé pour vous adresser ses vives félicitations pour votre élection au poste de président du Conseil, ainsi que les autres membres du bureau, et vous souhaiter plein succès dans l'accomplissement de vos missions.

Je voudrais également féliciter l'Ambassadrice Représentante Permanente du Mexique, présidente sortante, pour l'efficacité avec laquelle elle a conduit les travaux du conseil au cours de son mandat.

A l'endroit du Directeur Général, j'exprime les vives félicitations du Gouvernement du Burkina Faso, pour le leadership dont il fait montre dans la direction d'une organisation aux missions aussi grandes que complexes qu'est l'OIM.

Le rapport complet qu'il a présenté à l'occasion du présent Conseil met en relief les progrès réalisés et les défis qui restent à relever au regard de la dégradation sans précédent des conditions de millions de personnes à travers le monde.

Monsieur le Président,

Comme vous le savez, le Burkina Faso, de par sa situation géographique, fait face à de nombreux défis liés à la migration. Il est à la fois un pays de transit, de départ et de destination pour de nombreux

migrants.

Dans sa volonté de répondre aux flux de plus en plus importants dans le pays, le Gouvernement s'est doté en février 2017, d'une **Stratégie Nationale de Migration** dont la vision est en cohérence avec celle de l'OIM qui stipule "qu'une migration sûre et ordonnée est profitable à toute la société."

Il a en outre adopté en avril 2019 un document de **Mécanisme National de Référencement** des migrants en transit, un guide pratique qui permet de faciliter la collaboration entre les partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux dans leur mission de protection des migrants en transit au Burkina Faso.

Ces efforts traduisent l'engagement ferme de mon pays à prendre à bras le corps la problématique liée à la gestion des migrations au plan national et international. C'est le lieu pour moi d'exprimer la reconnaissance du Gouvernement du Burkina Faso à l'OIM pour son accompagnement aussi bien dans l'élaboration des documents d'orientation sur la gestion des migrations ainsi que dans leur mise en œuvre sur le terrain.

Monsieur le Président,

Le Burkina Faso, à l'instar de ses pays frères du Sahel, subit de plein fouet les effets néfastes de l'insécurité marquée par un foisonnement des groupes extrémistes violents dont les actions contredisent les droits élémentaires des populations touchées et annihilent les efforts de développement durable de l'ensemble des pays concernés.

Cette situation n'est pas sans conséquences sur la mobilité des

populations rurales concomitamment confrontées à l'insécurité alimentaire liée à l'abandon des ménages et à l'incapacité de production agricole.

En dépit des énormes efforts consentis par le Gouvernement burkinabè pour venir à bout de ce fléau, de nombreux défis restent à relever sur le plan de la gestion des déplacés internes dont le nombre avoisine les deux millions.

Ce contexte d'insécurité et de précarité est également à l'origine de l'option migratoire vers d'autres pays, considérée comme une stratégie d'adaptation pour de milliers de ménages qui, très souvent, sont malheureusement confrontés aux dures réalités des politiques migratoires des pays de transit et de destination.

Face à ces difficultés, le Burkina Faso, à travers ce cadre de concertations multilatérales, lance un appel à tous les pays à œuvrer à la mise en œuvre effective du pacte mondial sur les migrations sûres, ordonnées et régulières. Le principe de responsabilité partagée qu'il implique permettra à la communauté internationale de faire face avec plus d'efficacité à ces défis de migrations.

Monsieur le Président,

Alors que la crise sécuritaire due à la menace terroriste perdure avec son corollaire de déplacés internes, je voudrais saisir l'opportunité de cette tribune pour attirer l'attention de l'OIM sur la nécessité d'intensifier son action en réponse aux conséquences de ce phénomène très préoccupant qui est de loin le facteur le plus important des mobilités humaines dans mon pays.

C'est pourquoi je voudrais insister sur la nécessité pour l'OIM de ne pas perdre de vue son mandat en prenant en compte l'ensemble des facteurs favorisant les migrations et en veillant à la protection de tous les migrants, notamment leurs droits socio-économiques.

Pour terminer, je voudrais renouveler la gratitude du Gouvernement burkinabè à l'endroit de l'OIM et des autres partenaires bilatéraux et multilatéraux pour les appuis multiformes apportés au Burkina Faso en vue de trouver des solutions aux défis liés à la migration et aux déplacés internes sur le terrain.

Je réitère ici l'engagement du Burkina Faso à œuvrer aux côtés de l'OIM, à la recherche de solutions efficaces en vue de parvenir à un développement humain durable, à travers une gestion cohérente, intégrée et concertée des migrations.

Ma délégation souscrit pleinement à la déclaration prononcée par le Nigéria au nom du Groupe africain.

Je vous remercie.